

Colloque interdisciplinaire organisé à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Amphithéâtre Sainte-Barbe, 4 rue Valette, 75005

Les 21 et 22 novembre 2022,  
par Pierre Bonin, Laurence Devillairs et Denis Kambouchner.

Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne, en partenariat avec  
la Société pour l'histoire des Facultés de droit,  
et PhiCo/NoSoPhi  
à l'Institut des Sciences Juridique et Philosophique de la Sorbonne.

Contact : [irjs@univ-paris1.fr](mailto:irjs@univ-paris1.fr)



**SHFD**

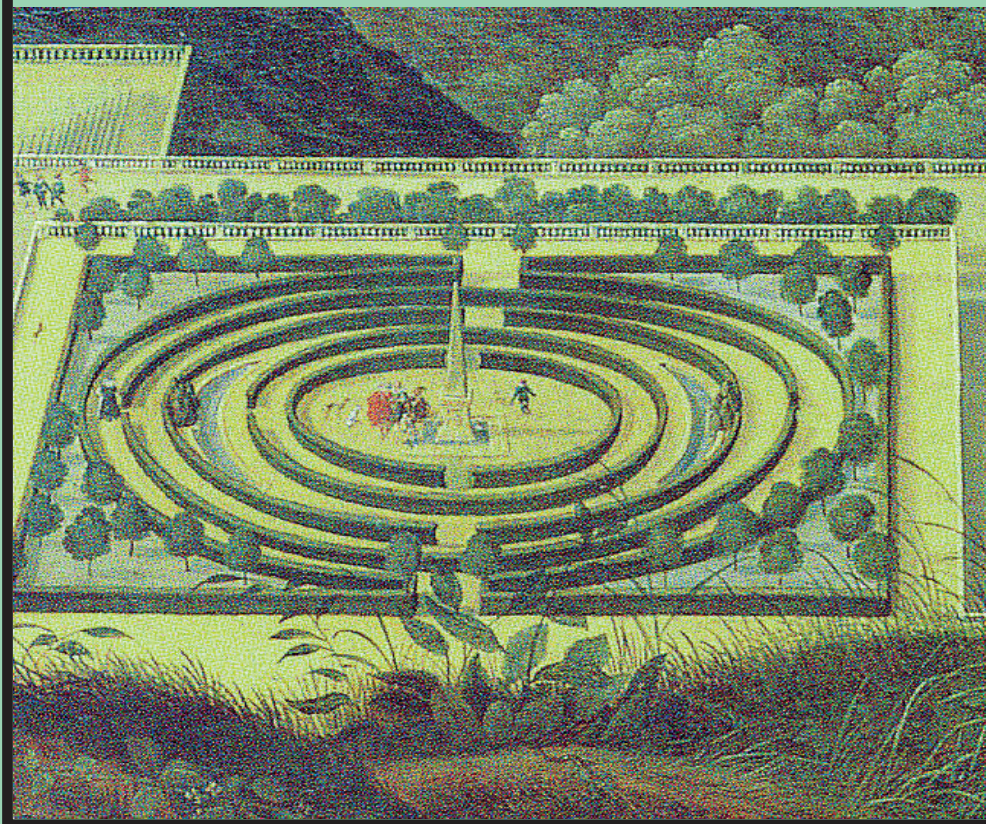
**Société pour l'histoire des Facultés de droit**

<https://www.univ-droit.fr/rhfd/>

COLLOQUE INTERDISCIPLINAIRE ORGANISÉ  
À L'INSTITUT DE RECHERCHE JURIDIQUE DE LA SORBONNE

université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
LES 21 ET 22 NOVEMBRE 2022 (Amphithéâtre Sainte-Barbe, 4 rue Valette, 75005)

# CARTÉSIANISME & PENSÉE JURIDIQUE



# Cartésianisme et pensée juridique

Lundi 21 novembre, 9 h 30

Sous la présidence d'**Arnaud Vergne**, professeur d'histoire du droit, université Paris-Cité, co-directeur du Master 2 d'histoire de la pensée juridique moderne  
**Denis Kambouchner**, professeur émérite de philosophie, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, président de la Société française de philosophie, « Introduction : existe-t-il un Descartes juriste ? »  
**Ulrike Müssig**, professeur ordinaire de droit civil et d'histoire du droit allemand et européen à l'université de Passau, « 'L'homme est évidemment fait pour penser : c'est toute sa dignité, et tout son mérite' (*Pensées*, IX), le lien cartésien entre la dignité humaine et l'autodétermination raisonnable »  
**Félix Barancy**, doctorant en philosophie, ENS de Lyon, « L'opposition entre lois de la nature et lois naturelles chez Pascal et Arnauld »  
**David Gilles**, professeur titulaire à la faculté de droit, université de Sherbrooke, « Du rationalisme au cartésianisme : l'interprétation de Port-Royal et de Domat »  
**Gilles Dumont**, professeur de droit public, université Paris-Cité, « Cartésianisme et protestantisme : influences réciproques sur la pensée juridique »

Lundi 21 novembre, 14 h

Sous la présidence de **Pierre-Yves Quiviger**, professeur de philosophie, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directeur de l'UFR de philosophie  
**Elisabeth Kyriakidis**, docteur en histoire du droit, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, « L'influence du cartésianisme sur la pensée des juristes systématistes à l'époque moderne »  
**Louis Rouquayrol**, docteur et ATER en philosophie, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, « Science cartésienne, jurisprudence et sens commun. Sur Vico et Buffier »  
**Claire Schwartz**, maître de conférences en philosophie, université Paris Nanterre, « Révolution cartésienne et conceptions juridiques de Leibniz »  
**Sébastien Le Gal**, professeur d'histoire du droit, université Grenoble-Alpes, « Le cartésianisme en révolution à travers la *Décade philosophique* (1794-1807) »  
**Théo Verbeek**, professeur émérite de philosophie, université d'Utrecht, « Une version cartésienne du droit ? Gerard Noodt »

Mardi 22 novembre, 9 h 30

Sous la présidence d'**Emmanuel Picavet**, professeur de philosophie, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directeur du Centre de Philosophie Contemporaine de la Sorbonne, ISJPS  
**Géraldine Cazals**, professeur d'histoire du droit, université de Bordeaux, « Arrestographie et méthode »  
**Géraldine Lapan**, maître de conférences en philosophie, université Toulouse Jean Jaurès, « Le droit positif et le droit idéal dans l'*Emile* de Rousseau »  
**Malik Bozzo-Rey**, directeur de recherche en éthique, institut catholique de Lille, « La critique benthamienne du droit coutumier : des fictions à la codification »  
**Pierre-Nicolas Barénot**, maître de conférences en histoire du droit, université Jean Monnet de Saint-Etienne, « La marque du cartésianisme dans la lexicographie juridique »

Mardi 22 novembre, 14 h

Sous la présidence de **Liêm Tuttle**, professeur d'histoire du droit, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directeur du Département d'Histoire du droit et de Théorie du droit de l'IRJS  
**Eric Marquer**, professeur de philosophie, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, « Hobbes et la raison du droit »  
**Sylvain Soleil**, professeur d'histoire du droit, université Rennes 1, « Le recours à la *Legal Science* dans les controverses entre commonlawyers et civilistes au XIX<sup>e</sup> siècle »  
**Tristan Pouthier**, professeur de droit public, université de Cergy, « Usages jusnaturalistes de Descartes au XIX<sup>e</sup> siècle »  
**Laurence Devillairs**, docteur et habilitée à diriger les recherches en philosophie, « Conclusions »